

COMMUNE DE CHAMPIS

Année 2011
Bulletin N° 13
Décembre 2011

**BONNES FETES
ET
MEILLEURS
VOEUX**



Mairie de CHAMPIS :

La Bâtie de Crussol
07440 CHAMPIS

☎ : 04.75.58.31.37

☎ : 04.75.58.28.13

Mairie.Champis@inforoutes-ardeche.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h-16h

RECENSEMENT DE LA POPULATION / ENQUETE 2012

En 2012 la commune de CHAMPIS sera recensée .Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. Vous allez recevoir la visite de Denis CHEVILLON recruté comme agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel .Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant sur la commune. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leur caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement , Il apporte aussi des informations sur les logements.

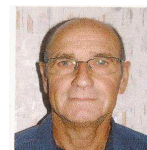
Ces chiffres aident également à mieux connaître le parc de logements, les disponibilités de main-d'œuvre et au final à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs sur le secteur (écoles, hôpitaux). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

J'ajoute que l'état verse les dotations aux communes en fonction de la population recensée.

Pour toutes ces raisons je vous remercie par avance de votre participation.



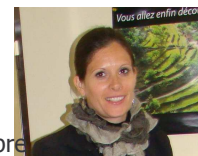
Denis CHEVILLON

Votre maire
Gilbert DEJOURS

Cindie BROISE ; NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

En attente d'un heureux évènement Stéphanie a été conduite à interrompre son travail.

Après appel à candidature, c'est Cindie BROISE qui réside à Alboussière qui a été recrutée. Depuis début novembre elle assure les permanences, ainsi que l'ensemble de la gestion communale. Dans une commune rurale la secrétaire qui travaille seule doit maîtriser l'ensemble des tâches : Etat-civil, urbanisme, comptabilité, gestion des applications informatiques, relations publiques, Comme avec Stéphanie chacun a pu constater que son sourire s'entend au téléphone. Réservez-lui le meilleur accueil, et, si besoin un peu d'indulgence.



VOEUX : Samedi 14 Janvier 2012

Toute l'équipe municipale est heureuse de vous inviter le samedi 14 Janvier à 11 heures en mairie, salle du conseil pour la cérémonie des vœux. Après le bilan de l'année 2011, les perspectives 2012 seront tracées. Au cours de cette rencontre les diplômes citoyens seront remis aux jeunes « champinois » qui pourront voter pour la première fois aux élections de 2012.

Le verre de l'amitié clôturera cette rencontre que nous voulons conviviale.



ET S'IL NEIGE ?



En liaison avec la CCRC et les quatre entreprises locales en charge du déneigement (ROUSSET, FERRATON, MAZABRARD, TRONEL), Alain LADREYT adjoint en charge de la voirie se tient prêt à déployer le « plan neige » en cas d'alerte. A titre préventif des barrières anti congères ont été installées aux endroits exposés. Rappelons que chacun doit déneiger devant son domicile, et qu'il convient de ne prendre la route qu'avec un véhicule bien équipé.



Après 3 ans d'absence le rallye Monte Carlo fait son grand retour dans le calendrier 2012 du championnat du monde des rallyes (WRC). Le 19 Janvier la route LAMASTRE/ALBOUSSIÈRE par GILHOC (D.369) sera fermée. Afin de garantir la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve utilisez les parkings prévus pour les spectateurs.

ANTOULIN : DERNIER CHANTIER DE L'ANNEE

Entamée au début de l'automne l'amélioration de la sortie de route d'ANTOULIN est pratiquement terminée. Cet aménagement avait pour vocation de corriger l'important dénivelé qui existait sur les derniers mètres avant la jonction de la départementale D269. Après surélévation sur une trentaine de mètres l'accès à la départementale se trouve facilité et un merlon de terre assure la sécurité des véhicules.

URBANISME

A compter du 01/01/2012 le décret 2011-1771 du 05/12/2011 vient de porter de 20 à 40 m² maximum la surface des extensions de construction existantes soumises à permis de construire. Une simple déclaration préalable devra être effectuée pour les surfaces inférieures à 40 m².

LE DEFIBRILLATEUR, UN OUTIL POUR LA VIE

Lorsqu'une personne est victime d'un accident cardiaque, il faut agir vite. Outil simple d'utilisation, le défibrillateur permet de secourir la victime en impulsant une charge électrique pour redonner au cœur un battement régulier. Le défibrillateur de la commune de CHAMPIS est installé à la maison de retraite du GRAND PRE à Alboussière qui dispose en permanence d'un encadrement soignant. Bien évidemment il est au service de toute la population. Avec celui installé chez les pompiers, Champis et Alboussière disposent de 2 défibrillateurs. Soulignons que cet équipement est subventionné à 70% par le Conseil Général de l'Ardèche.



AMBROISIE



Afin de lutter contre la prolifération de l'ambrosie, l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes demande la désignation d'un référent « ambrosie » sur la commune. Le référent aura pour fonctions d'établir une liste de parcelles non traitées contre l'ambrosie, d'alerter les propriétaires concernés, et de les informer sur l'obligation de destruction. Pour ce qui la concerne la commune de CHAMPIS va poursuivre en 2012 le fauchage des bords de route déjà entrepris cette année. Le référent désigné est M. Jean SOTON.

LES DIMANCHES DU PAYS DE CRUSSOL



Dimanche 22 Janvier à 15h30, à la mairie de Champis (La Bâtie de Crussol) un spectacle musical écrit et joué par **Jean-Marc MOUTET** avec des chansons créées et interprétées par **Barbara Deschamps** : « **J'ai rencontré un Pays** ». L'histoire d'un citadin qui retrouve ses racines ardéchoises. *Ce spectacle vous est proposé dans le cadre « des dimanches au Pays de Crussol ».* (Renseignements sur le site : <http://lafermetheatre.com>)

CPAM de l'Ardèche : TRANSFERT DE PERMANENCE



A compter du 01/01/2012, la permanence de la Caisse Primaire d'assurance Maladie (CPAM) de Guilherand-Granges sera transférée de manière définitive à l'Agence de Valence (6 Avenue du Président Edouard Herriot). Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption. Téléphone : 36 46

Ils sont arrivés :

- Amélie GOURDON le 7 janvier
- Ethan PEREIRA le 30 janvier
- Gabriel NOIROT le 10 avril
- Daémian D'ERBEE le 31 juillet
- Maël LIOZON le 1^{er} octobre
- Gabi SILHOL le 12 octobre
- Jade BRENA le 8 novembre
- Louis PEYRARD le 1^{er} décembre
- Rémy MARION le 9 décembre

ETAT CIVIL 2011

Ils se sont mariés :

Thierry DEJOURS et Valérie DODET
le 6 août

Ils nous ont quittés :

- Renée SAHY le 8 janvier
- Jean Claude RABOTIN le 12 avril
- Elise CORNU le 24 mai
- Jacques DAMIENS le 25 juin
- Claude ROUSSEL le 26 juillet
- Léa MAISONNAT le 1^{er} décembre
- Lydie DAUPHIN le 17 décembre

LE PROVERBE DU MOIS

« **BONJORN, BON AN ! ACOMPANHAT DE BEN D'AUTRES, E LO PARADIS A LA FIN** »
« Bonjour bonne année, accompagnée de bien d'autres, et le paradis à la fin »